

Réunion du Comité Syndical du 30 juin 2021

Effectif légal du conseil syndical : 64

Nombre de Conseillers en exercice : 64

Nombre de conseillers présents ou représentés : 40

Nombre de votant : 40

Convoqué le 17 juin 2021, le conseil syndical s'est réuni le 30 juin 2021 à 18h00, en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

102^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur José BELDA
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Charles BRAULT
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Chantal DROZDZ
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD

Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Monsieur Gilles PAULET
Madame Mina PERRIN
Monsieur Gilles PÉTEL
Monsieur Jean PICHON
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Sandrine ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur Dominique SCALMANA
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Jérôme AUSLENDER	à	Monsieur Nicolas BONNET
Madame Christine LECHEVALLIER	à	Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Jean-Marc MORVAN	à	Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Laurent THÉVENOT	à	Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Gilles VESCOVI	à	Monsieur Gérard GUILLAUME

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES
Monsieur Marcel ALÉDO
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Alain CAZE
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DÉAT
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Michel LACROIX

Monsieur André MAGNOUX
Monsieur Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Michel ONDET
Madame Christine PACAUD
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur François REPOLT
Monsieur Denis ROUGEYRON
Monsieur Laurent THÉVENOT
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Gilles VESCOVI

Départ avant le début des délibérations de :

Monsieur Dominique BANNIER
Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Christine MANDON

Madame Danielle MISIC
Monsieur Pierre PÉCOUL

PAT **Étude de mobilisation du foncier public**

Depuis 2017, le Grand Clermont et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez ont élaboré un Projet Alimentaire Territorial commun, mis en place une gouvernance avec les acteurs et travaillé à sa mise en œuvre.

Plusieurs axes stratégiques déclinés en axes opérationnels ont été définis avec les acteurs du territoire dont le premier a trait au foncier à savoir préserver et remobiliser les terres agricoles en surfaces et en qualité pour maintenir l'activité agri-locale afin de :

- Favoriser le développement d'une politique foncière concertée incluant notamment les propriétaires fonciers et les agriculteurs
- Protéger et reconquérir la vocation agricole des terres
- Faciliter les installations et transmissions
- Faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets (notamment Hors Cadre Familial)

Ainsi et afin de répondre à la problématique de mobilisation du foncier rencontrés et remontés par de nombreux acteurs, le PAT souhaite, dans le cadre d'une étude, accompagner les communes et/ou EPCI souhaitant mettre à disposition leurs fonciers pour installer des agriculteurs dans les filières déficitaires du territoire PAT (maraichers, bio, ...). Cette étude, à partir d'un appel à candidature auprès des Collectivités, a pour but d'analyser le foncier proposé et de vérifier son adéquation avec des productions agricoles préconisées par le PAT : agronomie du sol, accès, ressource en eau, statut foncier... L'étude s'attachera également à chiffrer les éventuels frais pour remise en culture des parcelles concernées ainsi que de déterminer, les solutions administratives et juridiques entre la collectivité et un futur exploitant préalablement à son installation.

Ce projet répond donc aux objectifs du PAT de remobilisation du foncier pour installer des agriculteurs et de renforcement/ création des filières de produits locaux déficitaires sur le territoire Grand Clermont / PNR Livradois-Forez.

Le coût prévisionnel de l'étude est estimé à 42.000 € TTC

Dans le cadre de l'appel à projet PAT du plan de relance de l'Etat, cette opération pourrait bénéficier d'un financement de 80% du TTC soit un plan de financement prévisionnel suivant :

- Etat / Plan de relance : 35.000 €
- Autofinancement : 7.000 €

Le calendrier proposé est le suivant :

- Dépôt du dossier pour le financement Plan de Relance Etat : avant le 15 juillet 2021
- Réalisation : à partir de septembre 2021

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve le portage par le Grand Clermont de cette étude de mobilisation du foncier public dans le cadre du PAT, et sollicite une subvention à hauteur de 80 % du coût final TTC auprès de l'Etat dans le cadre du plan de relance. La réalisation effective de cette opération par le Grand Clermont restera conditionnée à l'obtention de cette subvention.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20210630-DCS707-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2021

À Clermont-Ferrand, jeudi 1er juillet 2021.

**Dominique ADENOT,
Président.**

